PROGRAMME DE FORMATION

Formation Agent de soins – POEI

DURÉE : 1 jours I 399 heures

MODALITÉ D'ORGANISATION : Présentiel

Informations

PUBLIC VISÉ

Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, indemnisés ou non, souhaitant travailler auprès de **personnes âgées** et préparer un **poste identifié avec un employeur**.

Le parcours convient notamment aux personnes en **reconversion vers le secteur médico-social** et aux candidats devant **acquérir ou consolider les compétences nécessaires avant l'embauche**.

L'admission dans le cadre de la **POEI** dépend du **projet de recrutement**, de la **sélection avec l'employeur** et de la **validation de France Travail**.

Formation proposée à **Bordeaux**, **Limoges** ou **La Rochelle**, selon les besoins et les sessions ouvertes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue du parcours, l'apprenant sera capable de :

- **Se repérer** dans l'organisation d'un EHPAD et identifier les rôles des professionnels.
- **Adapter sa communication** aux personnes âgées, aux proches et à l'équipe.
- **Appliquer les protocoles** d'hygiène, de bionettoyage, du linge et de service hôtelier.
- **Contribuer à l'accompagnement quotidien** dans les limites de ses missions, en respectant autonomie, consentement et intimité.
- **Repérer les fragilités** et situations inhabituelles, transmettre une observation factuelle et alerter le professionnel compétent.
- **Prévenir les risques** infectieux et professionnels et appliquer les consignes de sécurité.
- **Adopter une posture de bientraitance** et participer à la qualité du service.
- **Préparer son intégration** sur le poste défini avec l'employeur dans le cadre de la POEI.

PRÉREQUIS

- **Intérêt pour l'accompagnement des personnes âgées** et motivation pour travailler en établissement.
- **Écoute, patience, discrétion, respect de la personne** et capacité à travailler en équipe.

- Comprendre les consignes orales et écrites nécessaires à la sécurité et renseigner des transmissions simples.
- **Disponibilité** pour le calendrier, les immersions et les conditions du poste présenté par l'employeur.
- **Projet de recrutement** et **éligibilité au dispositif POEI** validés avec France Travail.

Les besoins d'accompagnement ou d'adaptation sont étudiés lors du positionnement, en lien avec les activités et les conditions d'accueil en établissement.

ADMISSION

Un parcours relié à un projet d'embauche

Réunion d'information collective, positionnement et entretien pour préciser la **motivation**, les **acquis**, les **besoins de formation** et la **connaissance du poste**.
La sélection s'organise avec les **employeurs partenaires** et **France Travail** ; la *Méthode de recrutement par simulation* peut être mobilisée selon l'opération. Le projet précise les **compétences attendues**, le **calendrier**, les **immersions** et les **conditions du recrutement envisagé**.
L'entrée est subordonnée à l'**accord de l'employeur** et à la **validation du dossier et du financement POEI par France Travail** avant le démarrage. Les **dates** et **délais d'accès** sont communiqués pour chaque session en fonction des recrutements.

ACCESSIBILITÉ

Étudier les adaptations avec le référent handicap

Contactez Modula avant l'inscription pour identifier les besoins et préparer les conditions d'accueil dans le centre de Bordeaux, Limoges ou La Rochelle concerné.
Les adaptations des **supports**, des **rythmes** et des **modalités pédagogiques** sont étudiées individuellement. Les conditions d'immersion et les activités du poste sont examinées avec l'établissement et, si nécessaire, les interlocuteurs compétents de **France Travail** ou **Cap emploi**.
L'objectif est de construire un parcours adapté aux besoins de l'apprenant et aux conditions réelles de l'emploi préparé.

Modalités pédagogiques

MODALITÉS

Apprendre les gestes du métier et les mettre en pratique

Formation en présentiel animée par des professionnels du secteur sanitaire et médico-social. Apports courts, études de situations, démonstrations, ateliers et jeux de rôle alternent pour relier les connaissances au poste préparé.

- **Observer :** comprendre l'organisation de l'établissement, le vieillissement et les besoins du résident.
- **S'entraîner :** hygiène des mains, bionettoyage, circuits du linge et des repas, communication, transmissions et prévention des risques.
- **Coopérer :** identifier les limites de son rôle, repérer une situation inhabituelle et transmettre à l'interlocuteur compétent.
- **Pratiquer en établissement :** deux jours de découverte puis dix jours d'immersion centrés sur les missions d'agent de soins et d'agent de service hospitalier, avec objectifs et retours d'expérience.

Le positionnement initial et les observations des formateurs permettent d'ajuster les exercices et l'accompagnement. Le bilan final confronte les acquis aux besoins du poste défini avec l'employeur dans le cadre de la **POEI**.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Des supports pour préparer la pratique en établissement

- **Supports numériques**, programme, fiches pratiques, vidéos, présentations et quiz.
- **Espace personnel extranet Dendreo** : documents pédagogiques et administratifs du parcours.
- **Études de cas et mises en situation** issues du quotidien en EHPAD : entretien des locaux, linge, service des repas, relation avec les résidents et transmissions.
- **Trames de protocoles**, fiches d'observation, grilles d'évaluation et supports de transmission.
- **Ateliers de gestes professionnels**, prévention des risques et premiers secours selon le programme de la session.
- **Situations observées en immersion** et débriefings avec les formateurs pour identifier les bonnes pratiques et les points à consolider.

Les consignes de l'établissement et les recommandations professionnelles guident les exercices. Les activités sont réalisées dans les limites du poste préparé et de l'encadrement prévu.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Avant la formation : audit des besoins et du niveau

En cours de formation : Évaluation en continu de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur lors de mises en situation et cas pratiques.

À la fin de la formation : évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur, évaluation des acquis : Quiz/QCM de fin de module.

Formation qualifiante : certificat de réalisation en fin de formation

Contenu pédagogique

Préparer sa prise de poste auprès des personnes âgées

Le parcours **Agent de soins I POEI** développe les compétences utiles à une prise de poste en EHPAD, en lien avec les besoins des employeurs. Il associe **399 h de formation, soit 57 journées de 7 h**, des ateliers et les périodes d'immersion prévues au programme. Il est proposé à Bordeaux, Limoges ou La Rochelle selon les projets de recrutement.

Les apprentissages s'inscrivent dans les missions confiées au futur agent, les protocoles de l'établissement et l'encadrement de l'équipe. Ce parcours non certifiant ne délivre pas le diplôme d'État d'aide-soignant et n'autorise pas à exercer les actes réservés aux professionnels habilités.

Introduction et tour de table

- Présentation des étapes et thématiques abordées : sommaire du module/parcours de formation.
- Validation des objectifs avec chaque apprenant.
- Tour de table guidé : échanges et positionnement des acquis et des besoins de chacun.

Connaissance de la personne âgée et des enjeux du vieillissement

- Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée (vue, audition, capacités de déplacement…)
- Échanges autour de la notion de vieillissement « normal »
- Pathologies de la personne âgée : démences (alzheimer, démence vasculaire, etc.), maladies neurodégénératives (parkinson, huntington, corps de lewy, etc.).

Environnement de la personne âgée en EHPAD

- Environnement social et professionnel des personnes âgées en EHPAD : organigramme, projet d'établissement, instances (CVs, commissions…) …
- La notion de domicile : parties communes/parties privatives, vie collective/intimité
- La place des proches-aidants
- Le rôle des professionnels extérieurs (kinésithérapeutes, médecins…)
- Réglementaire : charte des droits et des libertés de la personne âgée, liberté d'aller et venir, consentement à l'entrée, personne de confiance, directives anticipées

Techniques d'accompagnement de la personne âgée

- Service hôtelier : hygiène des locaux (produits d'entretien, pictogrammes, gestion des stocks, risques exposition), techniques de bionettoyage, circuit et gestion du linge-blanchisserie, réfection du lit, service repas, gestion des déchets, gestes et postures
- Prévention des risques infectieux : hygiène des mains et utilisation raisonnée des EPI
- Gestes & postures : bionettoyage, service hôtelier (lieux privatifs et collectifs), déplacement du matériel (charriots, nettoyage…)
- Manutention / transferts (avec ou sans matériel technique) : connaissance du matériel de transferts, techniques de manutention et transferts (installation au lit, fauteuil, repas,

toilettes…), respect du consentement et dignité du résident

- Repères pour l'accompagnement de l'hygiène, de l'habillage et de l'élimination : respect de l'autonomie, de l'intimité et du consentement. Situations travaillées selon les limites du poste et sous l'encadrement des professionnels compétents
- Alimentation : normes HACCP, connaissances sur les apports nutritionnels, régimes adaptés, textures adaptées, stimulation, installation, aide au repas, risques fausses routes
- Animation /stimulation : différents types d'animation, adaptations aux capacités restantes.

Communication et postures professionnelles

- Communication avec les collègues : transmissions écrites, orales. Pourquoi ? Quand ? Comment ? Confidentialité, discrétion…
- Écrits professionnels : utilisation des bons supports, techniques et enjeux des transmissions ciblées (d.a.r.)
- Communication avec la personne âgée : communication verbale, non verbale, paraverbale
- La notion de « juste proximité »
- Communication avec les proches-aidants : ce que l'on peut dire. Rassurer, accompagner
- Les notions de discrétion et de secrets professionnel, médical et partagé

Démarche qualité en EHPAD

- Amélioration continue de la qualité : procédures et process d'organisation, fiches action, projet de service, objectifs…
- Gestion de crise, pca (plan de continuité d'activité)
- Événements indésirables (ei) et événements indésirables graves (eig)
- Plan bleu, plan canicule
- Notions d'éthique et de bientraitance

Accompagnement personnalisé en établissement et prévention de la perte d'autonomie

- Promotion de la bientraitance en EHPAD
- Repérages des risques et des fragilités chez la personne âgée
- Respect de la dignité et de l'intimité
- L'exemple de la toilette relationnelle
- Mise en place du projet d'accompagnement personnalisé : projet de vie, habitudes, coutumes…
- Équilibre entre libertés individuelles et vie collective
- Accompagner le refus de soin, le refus d'alimentation, le refus d'activité…
- Accompagnement de la fin de vie : avec ou sans soins palliatifs, syndrome de glissement, confrontation à la mort, accompagnement des familles, gestion en équipe…

Prévention des risques professionnels

- Enjeux économiques et rh des risques professionnels
- Prévention des risques psychosociaux et question de l'équilibre vie professionnelle- vie

personnelle

- Prévention des troubles musculosquelettiques
- Gestion du stress et des conflits

Immersion professionnelle

- Découverte de l'environnement de l'EHPAD et de la personne âgée (2 jours)
- Immersion centrée sur les missions des agents de soins et des agents de services hospitaliers (10 jours)

Valider les acquis et clôturer la formation

- Bilan et évaluation finale de la formation.
- Enquête de satisfaction à chaud.

Premiers secours et préparation à l'emploi

Repérer une situation urgente, protéger et alerter selon les consignes de l'établissement ; séquence de premiers secours et attestation prévue au programme. Le bilan final relie les compétences acquises aux missions du poste préparé avec l'employeur.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : audit des besoins et du niveau

En cours de formation : Évaluation en continu de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur lors de mises en situation et cas pratiques.

À la fin de la formation : évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur, évaluation des acquis : Quiz/QCM de fin de module.

Formation qualifiante : certificat de réalisation en fin de formation